COLLABORATEUR TECHNIQUE (h/f) #1214

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1214&id_origin=0

Limite de candidature	27-12-2026
Mise à jour	16-11-2026
Service	DIRECTION DES ROUTES ET DES PORTS > SERVICE GESTION ...
Localisation	MARSEILLE
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	Collaborateur Technique (h/f)
Date de fin	27-12-2026
Filière	Technique
Catégorie	B
Cadre d'emploi	Techniciens territoriaux
Grade	Technicien, Technicien Principal De 1Ere Classe, Technicien Principal De 2Eme Classe

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Sous la responsabilité hiérarchique du responsable du Pôle Exploitation :
- Avis du point de vue de l'exploitation, sur les projets d'aménagement routier, au cours des différentes phases d'études.
- Mise au point des dossiers d'exploitation sous chantiers liés aux demandes d'arrêtés de circulation.
- Elaboration de propositions afin de réduire l'accidentalité du réseau
- Suivi et mise à jour des documents généraux de l'exploitation de la route.
- Participation à l'élaboration des pièces techniques des marchés publics du pôle et à leur exécution.
- Traitement des dossiers traitant des Transports exceptionnels
- Et toute autre mission de service public correspondant au cadre d'emplois et au domaine d'intervention

ACTIVITES :

- Donner des préconisations du point de vue de la politique d'exploitation, sur les dossiers d'études (avant-projet, projet) jusqu'au DCE.
- Instruire les Dossier d'exploitation pour les chantiers non courants.
-Donner des préconisations en vue du maintien de la viabilité et des bonnes conditions de circulation.
-Améliorer la sécurité du réseau en effectuant des visites de sécurité sur les points de danger et élaborer les rapports d'analyse
- Mettre à jour la rédaction des documents d'exploitation tels que schéma directeur d'exploitation, documents de viabilité hivernale, procédures d'intervention.
- Rédiger les pièces techniques des marchés nouveaux ou à renouveler, au niveau du pôle, dans les domaines du maintien de la viabilité (ex : consultation météo, sel de déneigement) et de la sécurité routière (ex : visites d'itinéraires)
- instruire les dossiers de demande de Transports Exceptionnels

Profil recherché

Remplir les conditions de titre ou diplôme permettant l'accès au cadre d'emplois des techniciens territoriaux, et/ou justifier d'une expérience permettant de répondre aux exigences du poste.
Connaissance du domaine routier
Connaissance des procédures et réglementations applicables en matière d'exploitation de la route.
Autonomie, capacité d'initiative et d'organisation
Pratique des outils bureautiques

Aptitude au dialogue

DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement

Tickets restaurant (11 euros)

Participation mutuelle et prévoyance à hauteur de 72 euros/mois maximum

Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental (prise en charge de 75%)

Une solution de covoiturage est proposée via l’application KAROS pour faciliter vos trajets domicile- travail

Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé

Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service

Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)

Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.